



Le Petit Lentignois

Bonne année!



*Monsieur Bernard SAINRAT,
Maire de Lentigny,
l'ensemble du Conseil Municipal et du CCAS,
vous invitent à la réception des vœux
à l'occasion de la nouvelle année,
le vendredi 17 janvier 2020, à 19 h,
à la salle des fêtes.*

Mairie de Lentigny
36 place de la Maire
42155 LENTIGNY
Tel : 04 77 63 13 60 - Fax : 04 77 63 10 96
mairie@lentigny.fr

LENTIGNY

G A L **Dépêche-toi Bibiche on va rater l'avion** G A L

Adultes

☆

La terre part en croisière

Enfants

Samedi 14 mars 20h30 Dimanche 15 mars 14h30
Samedi 21 mars 20h30 Dimanche 28 mars 14h30

Salle des Fêtes

IPNS

Dans ce numéro :

| | | | |
|-----------------------|----------|----------------------------|-----------|
| Edito du Maire | P.2 | Parole aux associations | P.16 à 22 |
| Vie des commissions | P.3 | Vie locale | P.23 à 24 |
| Du côté de l'école | P.4 à 5 | Etat Civil | P.25 |
| Actualités Communales | P.6 à 15 | Rendez-vous sur la commune | P26 |

EDITO DU MAIRE



Bernard SAINRAT

Aujourd'hui est la dernière page d'un livre que nous avons commencé d'écrire ensemble en 2014.

Ce bulletin est pour moi l'ultime occasion de vous écrire cette page puisque j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections.

Le temps est vite passé depuis 2008, date de ma première élection en tant que maire, je n'oublierai pas les moments de doutes, de stress, d'intenses discussions, je préfère retenir le sentiment de satisfaction d'un engagement bien accompli à la vue des projets réalisés, d'avoir tout simplement animé une équipe municipale dynamique, d'être à l'écoute de la préoccupation de nos administrés.

Notre plan de mandat a été respecté, notre fiscalité maîtrisée, le lien social renforcé.

Je vous dis chères lentignaises, chers lentignois, merci pour la confiance que vous nous avez accordée, un grand merci à tous les bénévoles de nos associations qui donnent de leur temps pour offrir de nombreuses activités, un grand merci à tout le personnel qui assure au quotidien le bon fonctionnement de notre village.

Je dis un grand merci à toute l'équipe municipale pour les excellentes relations et échanges que nous avons entretenus.

D'ici l'échéance du mois de mars 2020 vous pourrez encore compter sur mon engagement et mon écoute afin que Lentigny reste un village où il fait bon vivre, en souhaitant que les futur(e)s élu(e)s municipaux continuent dans la voie que nous nous efforçons de tracer.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille.

Je vous dis au revoir.

Bernard SAINRAT.

Nous vous invitons à la présentation des vœux de la municipalité le vendredi 17 janvier à 19 heures à la salle des fêtes.



*Monsieur Bernard SAINRAT,
Maire de Lentigny,
l'ensemble du Conseil Municipal et du CCAS,
vous invitent à la réception des vœux
à l'occasion de la nouvelle année,
le vendredi 17 janvier 2020, à 19 h,
à la salle des fêtes.*

Mairie de Lentigny
36 place de la Maire
42155 LENTIGNY
Tel : 04 77 63 13 60 - Fax : 04 77 63 10 96
mairie@lentigny.fr

VIE DES COMMISSIONS

Associations



Dolores BEAUVOIR

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

Les associations contribuent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans les villages. C'est pour cette raison qu'elles sont activement soutenues par les municipalités. Le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. Les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé.

Les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre.

Les colis de Noël ont été distribués

Les seniors de 80 ans minimum qui ne participent pas aux repas de Noël ont reçu la visite de l'équipe du CCAS (centre communal d'action sociale) et de certains élus, chargés du traditionnel colis gourmand. Au total environ 50 colis ont été distribués. 40 colis livrés à domicile et 10 colis en maison de retraite.



Inscription des jeunes de 18 ans sur la liste électorale

Suite à des erreurs matérielles, l'Insee n'a pas été en mesure de transmettre les inscriptions d'office de certains jeunes qui ont eu 18 ans en 2019. Nous vous demandons de bien vouloir passer en mairie avant le 7 février afin de vérifier votre situation électorale et de vous inscrire le cas échéant (venir muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile).

VIE DES COMMISSIONS

Voirie



Denis PONCET

Nous voilà arrivés aux derniers mois d'une mandature qui fut riche en projets et travaux de voirie. Nos réalisations ont été beaucoup plus ambitieuses que notre plan de mandat initial ce dont nous pouvons nous réjouir. Nous avons fini l'année 2019 sur deux chantiers principaux concernant la réfection des vestiaires du foot et les plantations autour du complexe sportif. Nous allons recommencer la nouvelle année avec le lancement de notre plan pluriannuel de curage des fossés. Nous commencerons par la rue des Cyprès et des Sapins avant de poursuivre par celles de la Bruyère, des Vernes, des Millets et des Eglantiers qui sont les rues les plus touchées lors des pluies importantes.

Courant février, nous ferons réaliser les travaux du Colombarium au cimetière pendant que le chantier EUROVIA de la rue des capucines aura repris pour se terminer, mi-mars, comme nous l'espérons. Le dernier chantier sera à inscrire au chapitre de la biodiversité avec la plantation d'une vigne communale avec l'aide de bénévoles qui se sont déjà manifestés pour nous accompagner dans ce projet.

Au chapitre financier, nos résultats 2019 seront conformes à notre budget initial et permettront de dégager les ressources nécessaires à notre désendettement et notre autofinancement. Notre Commune a donc encore de belles ressources pour financer ses investissements futurs ce qui est encourageant compte tenu des mauvaises nouvelles qui ont jalonné ce mandat (baisse des dotations de l'Etat, échelonnement du COCA).

Pour finir, je voudrai remercier une dernière fois les gens qui m'ont accompagné dans mes fonctions d'élus et sans qui je n'aurais pas pu porter tous ces projets. Merci donc à l'Equipe Municipale, Merci à Anne et Clément pour leur sens du service public et leur aide dans la gestion financière de la Commune, Merci à Catherine et Germaine pour leur engagement dans le fleurissement de la Commune, Merci à Yves dont le travail et la motivation ne sont plus à démontrer et enfin un grand Merci à Jean Paul qui fut mon fidèle Lieutenant, dévoué corps et âme pendant ces 6 années. Enfin je voudrais remercier tous les bénévoles qui nous ont rejoint au cours du mandat pour des travaux spécifiques, les journées citoyennes même si parfois leur sensibilité initiale n'était pas forcément la nôtre. Je ne les citerai pas tous au risque d'en oublier mais je peux leur dire que leur engagement, leur dévouement et leur disponibilité portent haut les couleurs et l'image de notre Commune ce qui me rend personnellement très fier d'être LENTIGNOIS.

Bonne et heureuse année à toutes et tous de la part du service Voirie

Denis Poncelet

"Un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile."

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

A l'école primaire...

Défi allemand CM2-6^{ème} : Liaison école collège



Cérémonie de baptême de l'école :

C'est avec une grande fierté que maintenant l'école primaire de Lentigny s'appelle l'École Simone Veil. Les élèves ont pu découvrir cette femme exceptionnelle à travers l'exposition installée au sein de l'école.



Les préparatifs de Noël

Merci aux Atsems pour leur superbe décoration en maternelle !



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Marché de Noël des élémentaires le 15 décembre : Un grand merci à tous les participants, partenaires (enseignants, bénévoles, Sou des écoliers, Lire Demain, l'école de musique Musicor, le club de country de Pouilly les Nonains, La Tourmentine), Lentignois et parents d'élèves qui ont contribué au succès de cette belle journée !



Gôûter et Spectacle de Noël pour les maternelles : « Le Noël de Néroline » par la compagnie Pois de Senteur (offert par le Sou des écoliers) suivi de la traditionnelle venue du Père Noël avec la complicité de l'OCCE : Poussettes, bébés et jeux de construction ont fait la joie de tous les enfants ! Un grand merci au Père Noël !!!



Toute l'équipe éducative, enseignants et personnel communal,
Vous souhaite à tous une

Bonne Année 2020

ACTUALITÉ COMMUNALE

Travaux de voirie



Aménagement du talus à la Salle des sports



Caniveau rue des cyprès



Marquage Place PMR à l'école



Enrobé à chaud rue des Vernes



Fleurissement d'automne



Nouveaux panneaux d'indications

ACTUALITÉ COMMUNALE

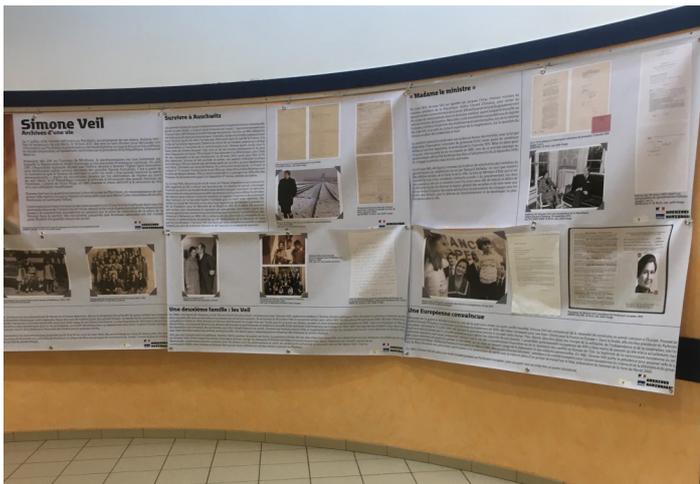
Inaugurations/Cérémonies



Cérémonie du 11 Novembre



Baptême Ecole Simone Veil



Exposition Simone Veil à l'école



Nouvelle plaque à l'école

ACTUALITÉ COMMUNALE

Le recensement 2020 se déroulera **du 16 Janvier au 15 Février**.

Les agents recenseurs : **Mme Vanille MARIE, M. Philippe COPPET et M. Mathieu LAFFAY.**

Le coordinateur de la municipalité est **M. Jean-Philippe Charrier.**



Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur [le site de l'Insee](http://le-site-de-l-insee) :

www.le-recensement-et-moi.fr

ACTUALITÉ COMMUNALE

Texte de loi :

L'entretien des fossés des routes départementales situées en agglomération

Aux termes de l'article L. 131-2 du code de la voirie routière, les dépenses relatives à l'entretien des routes départementales sont à la charge du département, que celles-ci se trouvent en ou hors agglomération. A défaut, la responsabilité du département pourrait être engagée pour manquement aux obligations d'entretien normal de ces voies (CE, 26 novembre 1976, Département de l'Hérault, n° 93721 ; CAA de Marseille, 7 octobre 2004, Département du Gard, n° 01MA02617).

En outre, en application de la théorie de l'accessoire, sont considérés comme dépendances des voies publiques de nombreux éléments naturels ou artificiels compris dans l'emprise des routes et qui sont, en principe, nécessaires à la conservation et à l'exploitation des routes, ainsi qu'à la sécurité et à la commodité de la circulation des usagers, ***tels que les fossés situés le long des routes départementales (CE, 13 mars 1913, Commune de Justian). L'entretien de ces dépendances accessoires et indissociables du domaine public routier départemental, incombe, par conséquent, également au département, qu'elles soient situées en ou hors agglomération.*** Un dommage occasionné à un usager de la voirie départementale par le fonctionnement défectueux d'un fossé pourrait en effet engager la responsabilité du département pour défaut d'entretien normal de l'ouvrage principal, la route, dans l'emprise de laquelle le fossé est compris. L'usager de la route départementale, victime d'un dommage trouvant son origine dans le dysfonctionnement du fossé, serait alors considéré par le juge administratif comme usager de l'ouvrage principal et non comme tiers non usager de l'ouvrage incorporé, le fossé (CE, 12 janvier 1962, EDF c/ Consorts A.). La réparation du dommage incomberait dès lors au département maître d'ouvrage de l'ouvrage principal.

« participer à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, l'emploi des produits phytosanitaires (désherbant) étant interdit sur le domaine public.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie, l'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public étant interdit. Lorsque les contrevenants seront identifiés, la commune pourra leur facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets ».

« les riverains devront participer au déneigement et seront tenus de racler puis de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de [1 à 2] mètre(s) de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel (même si le salage est fortement déconseillé au pied des arbres), des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons [c'est la formule la plus souvent reprise dans les arrêtés municipaux].

S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique ».

ACTUALITÉ COMMUNALE

ASSOCIATION DON DU SANG BENEVOLE



ASSOCIATION DON DU SANG BENEVOLE DE LENTIGNY, OUCHES, ST JEAN ST MAURICE ET VILLEREST

En 2020, nous avons encore besoin de vous.
Alors venez nombreux à notre collecte qui aura lieu le
24 mars 2020 de 14h à 19h
Salle Perche À St Jean St Maurice
N'oubliez pas, chaque don compte

PLEIADES

Nadège DELAIGUE

Assistante de Direction

☎ : 04.28.210.300

☎ : 04.28.210.304

✉ : n.delaigne@pleiades42.fr

Rue de la Guillotière - Faubourg Saint Antoine
42110 FEURS

- Aide et Soins à Domicile
- Centre de Santé Infirmier
- Petite enfance
- Accompagnement à la Mobilité
- Portage de Repas
- Téléassistance
- Résidences Seniors
- Famille



CHOUET'FESTIVAL



En février, Roannais Agglomération vous invite à découvrir spectacles et ateliers dans l'une des 9 communes accueillant le Chouet'Festival.

TARIFS

Tarif spectacle: 6€/pers

Tarif atelier: 4€/pers

Tarif exposition: 4€/pers

Tarif visite au théâtre: gratuit

CONTACT ET INFORMATIONS

Service culturel Roannais agglomération

La Cure, 799 rue de l'union, 42155 St Jean St Maurice sur Loire

Tél : 04 77 62 96 84 / Mail: lacure@roannais-agglomeration.fr

Facebook-LaCure42

Retrouvez tout le programme et les informations billetterie sur www.lacure.fr

ACTUALITÉ COMMUNALE

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Obligations Réglementaires et Objectifs

La **Loi** de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) impose notamment:

Une réduction de **50 % des déchets enfouis** à l'échéance **2025**
ET

Des Objectifs de valorisation des emballages :

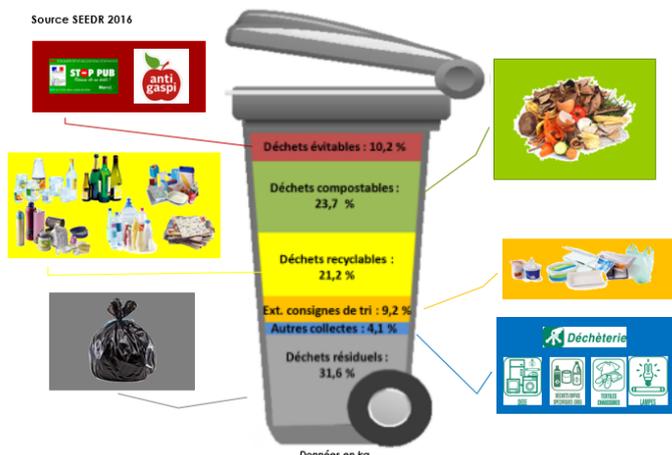
- > Au taux de **55 % en 2020**
- > Au taux de **65 % en 2025**

RAPPEL En 2018, le taux de valorisation des déchets, pour Roannais Agglomération était de **39,47 %**.



LE CONTENU DES POUBELLES DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Source SEEDR 2016



NOUVEAUTÉ

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI !



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

A PARTIR DE JANVIER 2020

AUJOURD'HUI



OBJECTIF :
Trier tous les emballages plastiques

Objectifs de l'extension

- o Améliorer les performances en matière de tri et de recyclage des déchets pour 2022 :
- > **Emballages** : + 3 kg / hab dont 2 kg de nouvelles résines + 1 kg de bouteilles et flacons par effet d'entraînement (+ 23 % estimé)
- > **Papiers** : + 1 kg / hab par effet d'entraînement (+ 4% estimé)
- > **Verre** : + 1 kg / hab par effet d'entraînement (+ 3% estimé)

Pour + d'infos

N°Vert 0 800 17 34 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DU LUNDI AU VENDREDI
EN CONTINU DE 8H A 16H

ACTUALITÉ COMMUNALE

RezoPouce

RezoPouce, un dispositif d'autostop organisé et connecté

Le dispositif RezoPouce est en place sur votre commune depuis le mois de mai.

A l'occasion de la Semaine de la Mobilité, au mois de septembre, la Star a organisé un Rallye d'autostop qui a permis à 12 candidats de tester la pratique de l'autostop. Les résultats sont là : il est possible d'être pris en charge rapidement sur notre territoire puisque les candidats du rallye ont attendu en moyenne moins de 10 minutes à leurs arrêts RezoPouce.

Ce constat encourageant met en avant la solidarité, le lien social et la souplesse du dispositif RezoPouce et en font une solution de mobilité qui fonctionne.

Désormais, il ne tient qu'à vous de le faire vivre ! Testez l'autostop dans votre commune. Inscrivez-vous sur rezopouce.fr*, présentez-vous à un arrêt avec votre fiche destination et votre carte de membre et attendez qu'un automobiliste vous prenne en charge. Une voiture se présente mais le conducteur ne fait pas partie de la communauté RezoPouce ? Aucun problème ! A vous de lui faire connaître et de lui expliquer le concept ! Si cette pratique lui convient, proposez-lui de s'inscrire, il fera



Votre crainte est de ne pas être pris en charge ?

Utilisez L'APPLI REZOPOUCE

Facile et intuitive, le dispositif prend des airs de covoiturage.

Vous partez de suite ? Renseignez votre rôle (autostoppeur ou automobiliste) et votre destination et les conducteurs et autostoppeurs présents autour de vous s'affichent.

Vous avez également la possibilité de programmer votre trajet. L'appli vous met en relation avec les conducteurs/autostoppeurs aux trajets similaires.

Les arrêts RezoPouce sont installés, l'application fonctionne, la communauté RezoPouce n'attend plus que vous pour faire vivre le dispositif et diffuser la solidarité à Lentigny et aux environs !

Infos et inscriptions :

Mairie de Lentigny

Sur www.rezopouce.fr

ACTUALITÉ COMMUNALE



LENTIGNY ESPACE DE BIODIVERSITE

Lancé en début d'année sur la commune de Lentigny, le projet Mon Village Espace de Biodiversité (MEVB) qui vise à redonner de la vie à nos campagnes et villages se poursuit.

Après le démarrage du projet au printemps avec la distribution des hôtels à insectes et l'installation des 3 ruches à proximité de l'école plusieurs événements marquants sont venus jalonner le 2^{ème} volet du projet.

Fête des abeilles

Elle s'est déroulée dans l'enceinte de l'école le mardi 17 septembre. Les familles étaient conviées à l'extraction du miel du rucher communal. Yves Vernin et Gérard Specklin très impliqués dans le projet étaient à la manœuvre.

Les enfants de l'école ont ainsi pu participer à la centrifugation des cadres pour remplir les pots qui ont été distribués aux familles présentes.

Rencontres de la biodiversité

Le 4 octobre, 4 classes de Lentigny ont participé aux rencontres de la Biodiversité avec les écoles de Comelle-Vernay et St Romain la Motte. Ils ont pu participer à de nombreux ateliers sur la biodiversité.

Groupe local Biodiversité

La Ligue de l'enseignement a organisé le 17 décembre une rencontre de tous les acteurs/citoyens engagés dans MEVB ou souhaitant faire émerger des actions au sein de la commune.

La quinzaine de personnes présentes a ainsi fait de nombreuses propositions pour favoriser la biodiversité dans Lentigny.

Parmi celles-ci figurent la reconduction de l'organisation de la fête des abeilles, la réalisation de nichoirs pour la faune, l'inventaire des mares, la création de haies et bien d'autres idées.

Ces actions seront rediscutées en février lors d'une prochaine réunion du groupe local ou tous les Lentignois (e)s sont invités.

Pierre Alain LARUE

Directeur du service



ACTUALITÉ COMMUNALE



EDITO

« 2019 a été particulièrement productive pour le Contrat Vert et Bleu Roannais porté par Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé. Cette deuxième année a notamment vu fleurir les actions de sensibilisation du grand public que nous vous détaillons dans cette lettre. Et nos concitoyens ont répondu à l'appel !

Il ne fait désormais plus de doute que la préservation de notre patrimoine naturel local est au cœur des préoccupations tant de nos administrations que de nos administrés.

Nous remercions donc le public, nos partenaires ainsi que nos élus communaux de faire vivre cette démarche qu'il faudra amplifier en 2020 et les années suivantes, car c'est aussi une façon de répondre aux enjeux des changements climatiques. »

Le Président de Roannais
Agglomération

Le Président de Charlieu
Belmont Communauté

Le Président de la
Communauté de Communes
du Pays d'Urfé

Sensibiliser le Grand Public à la trame verte et bleue Favoriser la reconnexion des populations avec la nature

La couverture médiatique du changement climatique et de ses conséquences sur la biodiversité est particulièrement importante ces dernières années. Bien que la prise de conscience des citoyens semble réelle, les changements de pratique sont encore trop lents. Sachant que chacun peut agir à son niveau pour préserver les espèces et leurs milieux, les actions de sensibilisation du Contrat Vert et Bleu visent à reconnecter le public avec son environnement proche et encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité.

Mon Village Espace de Biodiversité

Maitre d'ouvrage : La Ligue de l'Enseignement

Cette année, Lentigny, Commelle-Vernay et St Romain-La-Motte se sont engagés dans « Mon Village Espace de Biodiversité ». Au programme, installation au printemps de ruchers pédagogiques, ensemencement de jachères fleuries à proximité par les agents communaux et interventions dans les écoles sur la vie des abeilles sauvages et domestiques en partenariat avec des associations locales.

En parallèle, des abris à insectes ainsi que des graines de fleurs mellifères ont été distribués à la population, dans le but de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de cette belle démarche en faveur de la biodiversité.

Les abeilles ont en effet un rôle essentiel dans la reproduction des végétaux par la pollinisation. 80% des espèces végétales sont ainsi dépendantes de l'action des pollinisateurs pour réaliser leur cycle de vie.

« Le programme Mon Village Espace de Biodiversité a eu un bel écho auprès des habitants de la commune. Il a notamment permis à chacun de devenir acteur dans la lutte pour la préservation de la biodiversité. Cela a été l'occasion de fédérer autour de projets concrets avec la création d'un rucher communal. L'implication de l'école René MURE a été un facteur clé dans la réussite de cette action ».

M. le Maire de Commelle-Vernay



Extraction et distribution du miel communal aux enfants et aux parents

ACTUALITÉ COMMUNALE

La Ligue de l'Enseignement mène également des actions de sensibilisation aux continuités écologique lors de diverses manifestations : Salon des seniors, Fête de la Science, Fête du Développement Durable, etc. À ces occasions, les animateurs ont pu faire redécouvrir le territoire et ses enjeux de préservation des trames verte et bleue à des citoyens de tout âge.

Programme de sensibilisation à l'environnement aux Grands Murcins

Maitre d'ouvrage : Madeleine Environnement

10 animations au plus près de la nature, ont été proposées de février à octobre sur le site des Grands Murcins : balades découverte de la flore et de la faune, animations sous forme d'ateliers et conférences.

Témoignage : « Cette animation m'a permis de découvrir les tritons et de prendre conscience de la richesse en biodiversité des mares et l'importance de chaque espèce dans la chaîne alimentaire. Les enfants ont bien participé et étaient contents. C'était une journée enrichissante pour toute la famille ! » *Héliane, 65 ans*

Balades d'automne à la rencontre de sites restaurés

Maitre d'ouvrage : Fédération Départementale des chasseurs de la Loire

Les méthodes concrètes de restauration des trames verte et bleue ne sont pas toujours connues ou comprises du grand public. La Fédération Départementale des chasseurs de la Loire propose donc 3 randonnées les 20 et 30 novembre et 1^{er} décembre pour faire découvrir à la population des sites restaurés dans le bocage Roannais. Cette année, ce sont les communes de Notre-Dame-de-Boisset, La Bénisson-Dieu et Pouilly-les-Nonains qui seront à l'honneur.



Restauration du bocage

Sensibilisation du Grand Public à l'intérêt des milieux aquatiques



Animation « Pêche électrique »

Maitre d'ouvrage : Fédération de pêche de la Loire

Un programme d'animation riche et varié est proposé tout au long de l'année dans le but de découvrir la biodiversité des milieux aquatiques et d'appréhender les problématiques liées aux continuités écologiques des cours d'eau : visite de l'incubateur à saumons, de la passe à poissons de Roanne avec LOGRAMI, descentes en canoë sur la Loire, visite d'un arasement de seuil et pêches électriques permettant le comptage d'anguilles et de saumons...

Découverte de la richesse de la biodiversité nocturne

Maitre d'ouvrage : LPO Loire

Au printemps et à l'automne, la LPO a proposé au grand public de partir à la découverte des chauves-souris, chouettes et hiboux de nos campagnes. Mêlant apports de connaissances sous forme de diaporamas, jeux, bricolages et explorations, les soirées se terminaient par des balades crépusculaires à l'occasion desquelles les participants ont pu observer ces animaux si particuliers.



Nuit de la Chauve-Souris

Des questions, des remarques ? N'hésitez pas à nous joindre !
Noémie PERIGAUD, Coordinatrice du CVB Roannais
Tél : 04 26 24 90 99 – mail : nperigaud@roannais-agglomeration.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Groupement d'Animation Lentignois

Sébastien Planchet

Président du GAL

Le mot du président,

Transition faite avec l'ancien comité directeur du GAL, nos 13 sections se portent bien et continuent activement leurs activités.

Ainsi la fin d'année a été marquée par plusieurs événements :

du 11 au 13 octobre : une très belle exposition du Temps pour Soi à la SAR

le 30 novembre : un concert de la Tourmentine à la salle des fêtes

le 2 décembre : le marathon un Temps pour Soi à la salle des fêtes



 **La Trappe à Souffler** 
Théâtre Salle des Fêtes
LENTIGNY

Samedi 14 - 20h30 - Dimanche 15 MARS 14h30
 Samedi 21 - 20h30 - Dimanche 22 MARS 14h30

DEPECHE-TOI BIBICHE
On va rater l'avion

Comédie en 3 actes
 Jérôme DUBOIS



En première partie:
La Terre part en Croisière
 Ecrit par Romaric PAIRE

A vos agendas pour le début d'année 2020 :

Réunion de lancement des classes en zéro fin janvier

Nos acteurs de la section théâtre remontent en scène au mois de mars (affiche ci-dessous).

J'en profite au nom du GAL que j'ai l'honneur de présider, pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de réussite et remercier toutes celles et ceux qui bénévolement permettent à notre commune d'avoir une activité associative dense et variée et permettent ainsi un lien social fort et indispensable.

Le président,
 Sébastien Planchet
 06 88 56 01 39

Petite info GAL

A partir de Septembre la section gym zumba yoga envisage de mettre en place un cours de Pilate le mercredi soir

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



GAL Section Marche - Les GALINETTES

Une nouvelle année pédestre démarre et c'est toujours avec beaucoup d'entrain que les Galinettes (50 personnes environ) parcourent les sentiers et chemins de nos régions.

Les marches se déroulent le jeudi matin pour les petites Galinettes et le jeudi après-midi pour les grandes Galinettes.

Si la marche vous intéresse vous pouvez contacter le secrétaire à l'adresse mail suivante : pa,avril@orange.fr.



COMITÉ DE JUMELAGE



En ce début d'année 2020 le Comité de Jumelage va reprendre ses préparatifs pour l'arrivée de nos amis de Benna du 1er au 3 Mai, l'animation de la soirée du 13 Juillet et la Marche du Jumelage le 06 Septembre 2020.

L'assemblée Générale se tiendra le **24 Janvier à 20h00** à la SAR.

Si vous êtes intéressés par nous rejoindre dans l'aventure du Jumelage, n'hésitez pas à nous contacter : 06 73 85 04 59
ou adeline.baumann@gmail.com.

BONNE ANNEE !



BONNE ANNEE !

Le Comité De Jumelage DE LENTIGNY

vous présente ses

MEILLEURS VŒUX

POUR 2020



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



MEDIATHEQUE MUNICIPALE



Encore une année qui se termine c'est fou comme le temps passe vite.... belle année bien remplie de projets, de rencontres, d'animations à l'attention de tous nos publics..., de joyeux moments partagés.....

Nos lecteurs, toujours plus nombreux, nous poussent à tenter d'améliorer et varier nos propositions, **MERCI** à eux pour leur fidélité et leurs amicales exigences.... c'est stimulant pour l'équipe !!!!



MERCI aussi à nos partenaires :

La médiathèque départementale de la Loire pour les conseils avisés prodigués par Sabine, Dominique et les autres qui nous guident et nous aident à progresser dans nos connaissances de ce vaste domaine que sont les livres !!!!!

MERCI à l'équipe municipale pour son aide matérielle et logistique dans toutes nos organisations mais surtout pour la totale confiance qu'elle nous accorde... et qui nous permet de « travailler » en pleine tranquillité !!!!

Une autre année commence..... toute l'équipe souhaite pour chacun, chacune d'entre vous qu'elle soit douce, paisible... mais néanmoins joyeuse !!! Prenez soin de vous.... et aussi des autres !!!

Petit cadeau de NOEL au pied de votre sapin :

« dans la grande forêt amazonienne il y avait un arbre, plus haut que tous les autres.... il accueillait tous les oiseaux. Un jour d'orage la foudre est tombée sur l'arbre et il a pris feu.... tous les oiseaux terrorisés se sont éloignés et l'ont regardé brûler.... tous sauf le petit colibri qui a volé jusqu'à la mare toute proche, a mis quelques gouttes d'eau dans son bec et les a fait tomber sur l'arbre , une fois, 2fois,3fois...le toucan lui a crié : « arrête, sauve toi, viens avec nous.... tu ne peux pas arrêter l'incendie tout seul »

« je sais » a répondu le colibri « mais je fais ma part »

La légende dit que les autres oiseaux ont rejoint le colibri et qu'ensemble ils ont éteint l'incendie....(légende amérindienne souvent reprise par Pierre RABHI).



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



RSL - RESRAURANT SCOLAIRE LENTIGNY



Tout va bien à la Cantine !

Plus de 100 repas en moyenne par jour!

Il semble que le travail de Sophie en cuisine ,de Marina et Marion en salle et de Christine et Isabelle dans la cour satisfait l'ensemble des parents et surtout l'ensemble des enfants!

Après le repas d'Halloween et le repas de Noël, vous avez remarqué l'introduction d'un menu végétarien par semaine depuis début novembre.

Il nous est imposé par les autorités et ce, pendant deux ans au bout desquels un bilan sera fait.

Le bureau, composé de bénévoles, est à votre écoute.

Un petit rappel **IMPORTANT** !

La vente des billets a lieu **TOUS** les lundis et les jours de rentrée des vacances scolaires.

Comme il est indiqué dans le règlement intérieur du R.S.L, les horaires sont de **7h30 à 8h30**. Vous avez de plus une boîte aux lettres à l'entrée de l'école au nom du R.S.L où vous pouvez glisser une enveloppe avec un chèque correspondant aux nombres de tickets demandés.

Cette boîte aux lettres est donc vidée tous les lundis et Sophie se charge, ce jour-là, de remettre les tickets à vos enfants.

Nous vous demandons **EXPRESSEMENT** de respecter ces horaires car, comme vous le savez, le plan Vigipirate est **TOUJOURS** en vigueur.

On compte donc sur vous !Merci de votre compréhension.

ABL

Les anciens de l'ABL vont terminer l'année en organisant conjointement avec l'USL l'arbre de Noël des petits basketteurs, ce qui sera fait quand vous recevrez le Petit lentignois. En janvier, comme chaque année, ils se réuniront pour partager la galette des rois avec un petit plus puisque l'ABL vient d'avoir 20 ans. Mais l'ABL a perdu un de ses anciens membres, Gérard CHAMPOMIER qui vient de nous quitter après une longue période difficile. Gérard, beaucoup de basketteurs l'ont connu et apprécié, il était un formateur, ne comptant ni son temps ,ni ses conseils. Ceux qui frôlent la cinquantaine savent que leurs victoires en championnat, en coupe, en critérium dans les années 80-90,ils les doivent à Gérard. Aussi étions-nous nombreux pour l'accompagner une dernière fois et son souvenir restera longtemps dans nos pensées. La vie devant continuer, avec la parution de ce dernier petit lentignois de l'année, l'ABL souhaite à tous les lentignois une bonne et heureuse année 2020.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Chorale - MUSICOR

La Chorale de Musicor apporte tout son concours et son soutien aux actions annoncées, portées par l'école de Musique.

Elle donne rendez-vous à tous ses amis et fidèles auditeurs le 28 mars à l'église de Lentigny, pour son concert annuel, et le 31 mars à la salle du Diapason à Roanne pour sa participation, au « Cri du ROA ». En attendant ces différents moments de partage, la Chorale et l'école présentent à tous les lecteurs du « Petit Lentignois » leurs vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse année 2020.

MUSICOR

Musicor débutera l'année 2020 en offrant aux Lentignois deux séances d'écoute musicale les 22 et 29 janvier. Cet événement nommé **Les Inouïes** est proposé par Frédéric Vassel, professeur de flûte au Conservatoire Roannais Agglomération. C'est autour du *Stabat Mater* de Giuseppe Verdi que le musicologue animera une écoute commentée et partagée. L'occasion pour le public de découvrir, comprendre, réfléchir et s'émouvoir autour de la musique.

L'entrée est libre et accessible à tous, inscrit ou non à l'école de musique.

Mercredi 22 et 29 janvier de 18h30 à 20h, Maison des associations Réservation conseillée au 06.63.08.11.73



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



ESSOR



Cette saison le club de l'ESSOR s'est agrandi avec le regroupement de l'ESSOR et de l'ASSOR.

le club de l'ESSOR compte maintenant 250 licenciés de 5 à 63ans. Bilan avant la trêve.

Pour l'école de foot, nous avons 3 équipes U7, 4 équipes U9 , 1 équipe U11, 1 équipe U13 garçons et 1 équipe U13 filles.

Pour le foot de compétition, nous avons 2 équipes U15 et 2 équipes U18 avec 32 joueurs dans chaque catégorie.

Cette saison nos séniors qui évoluent en D3 ont un début de saison difficile mais au vu de leurs derniers matchs nous restons optimistes pour les prochaines rencontres

Les deux équipes "anciens" continuent à se faire plaisir chaque week-end.

L'arbre de Noël a eu lieu le 14 Décembre et les enfants ont reçu des chocolats de la part du Père Noël.

Les tournois de fin d'année pour les catégories U11, U13, U15 se sont déroulés à la salle de Villemontais .

un petit mot pour remercier la municipalité et les cantonniers pour nous avoir remis en état le terrain de foot

Manifestations du début de l'année

concours de belote samedi 11 janvier 2020 à VILLEMONTAIS salle des fêtes

Journée boudin le samedi 1^{er} février 2020 à LENTIGNY salle des fêtes.

L'ESSOR vous présente leurs meilleurs vœux pour 2020.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



U.S.L



Nos plus jeunes basketteurs les U7 entraînés par pierre poursuivent la découverte de notre sport et sont de plus en plus nombreux chaque samedi matin

Nos équipes de mini basket (U9-U11) continuent leur progression avec deux entraînements hebdomadaire au programme, un travail minutieux des fondamentaux indispensable à ce niveau et les progrès se font vite sentir les we.

- **Les U15f** d'Amélia connaissent un apprentissage difficile pour leur première année en U15, il faut continuer à travailler et la phase retour sera meilleur

- **Les U13m** de Flo et Laurent se battent afin de assurer leur maintien en D2. Des progrès sont en cours à confirmer !

- **Les U15m** de Cédric et Patrice ont réussi un bon début de championnat une victoire contre perreux serait synonyme d'accession en D1

- **Les U17m** de Johann sont majoritairement des 1ère anne avec deux surclassés. Le début de saison a été difficile mais avec 2 victoires récentes la confiance est revenu et les progrès sont visibles il faut continuer

- **La DF2** de Mathie et Ludo n'a connu qu'une seule défaite et caracole en tête avec la montée en ligne de mire , cette année est la bonne on compte sur vous les filles

- **La DM2** de Nico est en milieu de tableau avec un bilan équilibré 5-5. Il va falloir assurer à domicile pour valider le maintien.

- **La PRM** de Pierre et Thibaud a connu à un début de saison positif , avec un état d'esprit et une solidarité retrouvée caractéristique de l'équipe réserve l'équipe est solidement 3eme à 7-3.

- **La RM2** d'Hervé a connu un début de championnat parfait avec 9 victoires pour commencer Les blessures ont encore cette année gêné notre équipe fanion et l'équipe reste sur 2 défaites récentes. Néanmoins elle reste en tête et peut espérer l'accession.

- **Les loisirs** de Serge ont retrouvé les parquets dans la bonne humeur.

Un grand merci à nos arbitres qui officient chaque semaine sous les couleurs de notre club.

Un remerciement à l'ABL qui a organisé l'arbre de Noël qui s'est déroulé devant des enfants ravis des cadeaux apportés.

Un remerciement à nos sponsors qui sont toujours fidèles au rdv et dont l'apport est indispensable à la survie du club.

L'USL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et n'oubliez pas nos manifestations 2019:

• **11 Janvier** : vente de boudin devant Intermarché

• **8 mars** : Vente choucroute, saucisson vigneron

• **20 juin** Assemblée Générale et Soirée Familiale



VIE LOCALE

Collecte des déchets – Jours Fériés -



Le fonctionnement actuel de la collecte des déchets ménagers prévoit un report lorsqu'il y a un jour férié. Par exemple, si le jour férié est un lundi, les déchets seront collectés le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi le jeudi, etc. Toutes les collectes de la semaine seront décalées d'un jour

Déchèteries

Trois déchèteries sont ouvertes aux habitants de Lentigny.

L'usage des déchèteries est gratuit et réservé aux particuliers résidents. Depuis l'intégration de notre commune à Roannais Agglomération, vous pouvez également vous rendre aux déchèteries de Roanne et Riorges.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de **Pouilly-les-Nonains** :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi, samedi:
9h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture des déchèteries de **Riorges « La Villette » et de Roanne « Varenne »** :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements :
Numéro vert : 0800 17 34 50

Containers



Pour toute demande concernant les containers il faut s'adresser au service déchets ménagers de **ROANNAIS AGGLOMERATION**.

0.800.17.34.50

Horaires du bus (TIL)

Ligne St Just- en Chevalet – Roanne

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Haut de Giraud : 7h17/ 8h24 / 14h16

Le bourg : 7h18/ 8h25 /14h18

Samedi:

Haut de Giraud : 8h57/ 14h17

Le bourg : 8h59/ 14h19

Ligne Roanne - St Just- en Chevalet

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Le bourg : 12h40/ 17h55 /18h42

Haut de Giraud : 12h43/ 17h58 / 18h45



www.lentigny.com

DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS



FERRAILLES



ENCOMBRANTS



TEXTILES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



PILES



BÂCHES PLASTIQUES



BATTERIES



PAPIERS JOURNAUX



CARTONS



VERRE

Boîtes aux lettres



Pour toute demande concernant les boîtes aux lettres, il faut s'adresser au centre de tri de la Villette à **RIORGES**.

04.77.23.23.50



Afin de faciliter la distribution du courrier, tous les habitants de Lentigny doivent indiquer leur nom et prénoms sur leur boîte aux lettres.

Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site www.lentigny.com

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- MANIERE Gabrielle née le 11/10/2019
- MANIERE Callie née le 11/10/2019
- CLEMENT Maëlys née le 11/11/2019
- BLETTERIE MINEIRO née le 11/11/2019
- CACHET Côme né le 14/11/2019
- RODEL Elya née le 07/12/2019

NOS PEINES

- SIROUX Maurice décédé le 26/10/2019
- BAREL Lucienne décédée le 31/10/2019
- COUPAT Jeannine décédée le 19/11/2019



RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNE

Janvier 2020

- 11 Janvier : Vente de boudin de l'USL: Parking Intermarché
- 12 Janvier : Repas de l'amitié CCAS.
- 14 Janvier 19h en mairie: Conseil municipal.
- 17 Janvier 19h salle des fêtes : Vœux de la municipalité.
- 24 Janvier 20h salle d'animation rurale: Assemblée Générale du Jumelage.

Février 2020

- 01 Février: Vente de boudin de l'ESSOR : salle des fêtes
- 11 Février : 19h en mairie: Conseil municipal.
- 21 Février : Carnaval du sous des écoliers: salle des fêtes.

Mars 2020

- 10 Mars : 19h en mairie: Conseil municipal.
- 08 Mars : salle des sports: vente de choucroute et paëlla.
- 14 et 15 Mars : salle des fêtes : Représentation théâtre.
- 15 Mars en mairie: Elections municipales.
- 21 et 22 Mars :salle des fêtes: Représentation théâtre.
- 22 Mars en mairie: Elections municipales.

Pour plus d'informations sur Lentigny, rendez-vous sur le site internet de la commune :
www.lentigny.com.

Rédacteurs:

- Commission communication
 - Service administratif
- Contact : petitlengnois@gmail.com

Le Petit Lentignois est publié à 850 exemplaires, il est disponible sur le site internet de la commune. Www.lentigny.com

Téléphone de la mairie : 04.77.63.13.60 Fax : 04.77.63.10.96

Courriel : mairie.@lentigny.fr